

- ANNEXE II -

Modalités de l'évaluation et indicateurs qualitatifs et quantitatifs pour les scènes conventionnées

Préambule : intentions globales œuvres et artistes

Le Théâtre ONYX choisit volontairement la mise en oeuvre de la densité dans l'écriture des saisons artistiques et culturelles en étant convaincu que la diversification et la multiplication du ponctuel favorisent l'attachement durable des publics à son théâtre et ses projets.

Voici les 5 axes de la diffusion :

- 1 / Une diffusion pluridisciplinaire : danse, cirque, théâtre et musique
- 2 / Une diffusion intergénérationnelle à l'adresse du tout public, de la famille et de la jeunesse
- 3 / Une diffusion de deux disciplines dominantes : la danse et le cirque
- 4 / Une diffusion multi spatio-temporelle : dans la salle du théâtre, le club d'ONYX, en espace public proche ou moins proche d'ONYX, sous des chapiteaux ou en plein air dans un parc, chez nos partenaires de l'agglomération, en soirées ou après-midi de semaine ou week-end, le matin pour certaines séances scolaires
- 5 / Une diffusion en saison rythmée par des rendez-vous ritualisés, des temps forts et des festivals.

Voici l'ensemble des paramètres qui structure l'architecture et l'écriture des saisons :

- Les ressources et les moyens mis à disposition par la collectivité,
- Les projets avec les partenaires : mutualisations de tournées, coréalizations, accueils partagés...
- Les projets inscrits dans les réseaux dans lesquels ONYX est acteur et actif,
- Les festivals thématiques nés à ONYX ou ailleurs,
- Les projets spécifiques et adaptés à des publics et des situations contextuelles,
- Les opportunités de tournées de grandes formes ou d'artistes étrangers,
- Les engagements auprès des artistes associés,
- Le rôle d'ONYX dans l'accompagnement des artistes de sa région,
- Les envies d'expérimentations,
- Les attentes et les réponses aux termes des accords et des conventionnements avec les collectivités partenaires,
- La cohérence avec le projet de la politique culturelle de Saint-Herblain,
- Les enjeux sociaux et sociétaux comme la parité hommes/femmes dans la direction des projets artistiques, l'accessibilité accrue à la non-discrimination des identités, l'inclusivité des diversités culturelles et sociales.

① Activités artistiques

• a) Programmation et production

La diffusion annuelle s'appuiera donc autour d'une 60aine de projets artistiques : Saison Culturelle de septembre à mai + festival Les BEAUX JOURS en juin (hors projets spécifiques d'actions culturelles). ONYX en acteur attentif aux artistes de sa région d'implantation 30% de projets ligériens, c'est-à-dire entre 15 et 18 projets sur chacune des saisons. ONYX prendra en compte la notion de parité hommes/femmes, ce ne sont alors pas moins d'une 30aine de projets par genres (H/F) qui se répartiront les plateaux, les chapiteaux, les scènes d'extérieur sur la saison d'ONYX. Dans le cadre de *Mieux produire, mieux diffuser*, il conviendra de rester prudent dans les objectifs chiffrés en terme de diffusion au regard du contexte économique qui traverse le secteur du spectacle vivant et dont les perspectives pour les 3 à 4 années prochaines affichent un secteur globalement en baisse en terme de créations, de diffusion et par conséquent d'emplois artistiques. De même, ONYX adaptera les ressources et les moyens mis à sa disposition pour la mise en oeuvre des saisons.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Nombre de spectacles (dont festival LES BEAUX JOURS)	49	85	80	71	75	65	65	65
Nombre total de représentations	100	160	127	129	115	110	110	110
<i>Dont provenant de compagnies régionales</i>	23	36	35	31	24	20	20	20
<i>Dont hors les murs</i>	39	34	40	38	25	20	20	20
<i>Dont séances scolaires</i>	5	21	15	14	20	15	15	15
<i>Dont temps forts</i>	32	38	36	35	25	20	20	20
<i>Dont spectacles jeune public</i>	5	23	10	13	12	10	10	10
<i>Dont tout public (= hors jeune public)</i>	44	62	70	59	60	50	50	50
<i>Dont théâtre</i>	17	14	23	18	18	15	15	15
<i>Dont musique</i>	9	22	23	18	20	15	15	15
<i>Dont danse</i>	5	24	14	14	14	15	15	15
<i>Dont cirque</i>	18	25	20	21	23	20	20	20
<i>Dont autre</i>	0	0	0	-				

• b) Soutien aux œuvres et aux artistes

Tout en étant une scène pluridisciplinaire, le projet de soutien d'ONYX aux œuvres oriente la plus grande partie de ses moyens à deux disciplines : Le cirque et la danse. Pour les 4 prochaines années, ONYX explorera à nouveau la diversité des formes en matière de cultures chorégraphiques et développera un projet axé autour de la jeunesse et plus particulièrement l'adolescence avec un nouvel artiste associé : Alexandre Blondel / Cie Carna. En matière circassienne et toujours pour les quatre prochaines années ce sont les écritures féminines qui seront à l'honneur avec trois nouvelles artistes associées : Anaïs Veignant, Pauline Dau et Viivi Rohia. Tout comme pour le projet de diffusion, ONYX est attentif aux équipes de son territoire d'implantation. Sur les 14 à 16 équipes accompagnées par an, ce sont 50% d'équipes artistiques régionales. De même, ONYX orientera ses choix d'accompagnement en fonction du critère de la parité et aidera à hauteur égale les projets à direction/écriture féminine que masculine. Toujours dans le cadre de "Mieux produire, mieux diffuser", l'apport numéraire minimum par production passera à 5 000 € sur la période 2025-2027 pour les créations Cirque et Danse avec un regard plus exigeant encore sur les perspectives de vie des œuvres soutenues à la création,

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Budget global co-production et résidences (Numéraire + intermittents + locations matériel)	108 112 €	78 636 €	96 129 €	94 292 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €
<i>Dont numéraire</i>	88 055 €	49 060 €	60 840 €	65 985 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €	55 000 €
Apport en nature : Valorisation mise à disposition plateaux (dont techniciens permanents) + appartement	16 480 €	45 500 €	43 500 €	35 160 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Nombre de journées artistes au travail	84	133	130	116	80 à 100	80 à 100	80 à 100	80 à 100
<i>Dont artistes / Cies de la région</i>	9	16	13	13	7	7	7	7
Nombre de résidences et/ou co-productions	32	27	20	26	15	15	15	15
Apport budgétaire minimum par co-production	1 500 €	1 300 €	2 000 €	1 600 €	3 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
<i>Dont apport en industrie</i>	20 057 €	29 576 €	35 289 €	28 307 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €	35 000 €
Nombre de productions déléguées	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de représentations minimum à la SCIN	15 à 20 représentations par an de spectacles préachetés et soutenus				15 à 20 représentations par an de spectacles préachetés et soutenus. Parfois les créations coproduites jouent 1 à 2 ans			
Apport numéraire minimum par production	1 500 €	1 500 €	2 000 €	1 667 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
<i>Dont théâtre</i>	1 500 €	2 000 €	3 000 €	2 167 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €	3 000 €
<i>Dont musique</i>				- €				
<i>Dont danse</i>	1 500 €	2 000 €	2 000 €	1 833 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
<i>Dont cirque</i>	2 000 €	1 500 €	2 000 €	1 833 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €
<i>Dont autre</i>				- €				

• c) Soutien au milieu professionnel

Le théâtre apporte son soutien au milieu professionnel en organisant des journées de visibilité d'œuvres créées par des équipes artistiques professionnelles des Pays de La Loire et en coréalisant le festival Les Avant-Curieux sur une journée de présentations de projets en cours et/ou sur des parcours d'artistes.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente	2024	2025	2026	2027
Journées professionnelles présentations de projets		1 j 8 présentations de projets			1 j 8 présentations de projets		1 j 8 présentations de projets	
Journées professionnelles / Diffusion spectacles			2 j 4 spectacles		2 j 4 spectacles	2 j 4 spectacles	2 j 4 spectacles	2 j 4 spectacles
Nombre de formations destinées aux artistes	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de formations destinées aux professionnels de l'accompagnement de la création et de la diffusion	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de stagiaires en démarche de professionnalisation	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

② Observation de l'égalité entre femmes et hommes

Comme déjà évoqué plus haut, ONYX a 4 artistes associées : 3 femmes et 1 homme. Les soutiens alterneront en fonction des réalités des productions et des créations. Le théâtre ONYX est également attentif aux équipes artistiques qui défendent la création non-genrée et non binaire. A ce jour, il n'est pas facile de rendre compte de cette réalité dans les tableaux proposés. ONYX orientera ses choix d'accompagnement en fonction du critère de la parité et aidera à hauteur égale les projets à direction/écriture, autant féminine que masculine.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Budget de co(production)	108 112 €	78 636 €	96 129 €	94 292 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €	90 000 €
Dont co-production allouée à une femme					45 000 €	45 000 €	45 000 €	45 000 €
Nombre d'artistes associés	6	6	6	6	4	4	4	4
Dont nombre de femmes artistes associées	3	3	3	3	3	3	3	3
Nombre d'artistes au générique des spectacles	280	268	289	279	298	250	250	250
Dont nombre de femmes au "générique" d'un spectacle	126	117	141	128	151	125	125	125
Nombre total de spectacles					75	65	65	65
Nombre de spectacles écrits, chorégraphié ou mis en scène par au minimum 1 femme (dont équipes mixtes)					48	33	33	33
Nombre total de représentations	100	160	127	129	115	110	110	110
Dont nombre de représentations assurées par au moins 1 femme (metteuse en scène/ cheffe d'orchestre/chorégraphe...)	57	77	65	66	58	55	55	55
Total nombre de spectateurs tous spectacles confondus	7 742	22 800	27 500	27 500	22 000	20 000	20 000	20 000
Total nombre de spectateurs des représentations assurées par au moins 1 femme (metteuse en scène/ cheffe d'orchestre/chorégraphe...)	3 484	9 954	13 417	13 417	11 000	10 000	10 000	10 000
Jauge moyenne des représentations tous spectacles confondus (dont petites jauges jeune public et salle club d'ONYX)	77	143	217	217	200	180	180	180
Dont jauge moyenne des représentations assurées par au moins 1 femme (metteuse en scène/ cheffe d'orchestre/chorégraphe...)	39	71	108	108	100	90	90	90

③ Le rapport au public et au territoire

• a) Publics : bilan des rendez-vous publics

Le projet d'ONYX met les publics au centre de ses préoccupations avec une programmation artistique qui se déploie dans le sens de l'ouverture, de la mixité mais aussi de besoins spécifiques. Ainsi le projet d'ONYX préfère proposer une programmation diversifiée et répartie entre les différents publics : toucher le plus monde possible et non pas rechercher le plus grand nombre avec une programmation qui ne s'adresserait qu'à une seule classe sociale, une seule tranche d'âge ou encore un seul public. Le projet déployé s'adresse donc à une population, celle de la Ville de Saint-Herblain, qui a ses spécificités urbaines et sociales et éducatives. Pour le travail effectif fait en direction des personnes présentant un handicap, il nous semble important de ne pas stigmatiser les personnes et nous ne proposerons pas dans les tableaux suivants des chiffres de fréquentation.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Fréquentation payante spectacle vivant	3 545	15 831	14 235	11 204	14 000	12 000	12 000	12 000
<i>Dont hors les murs</i>	2 593	7 268	2 641	4 167	2 500	2 000	2 000	2 000
<i>Dont fréquentation de jeunes scolarisés</i>	236	847	1 113	732	1 000	800	800	800
Nbre de jeunes (de la petite enfance à l'université) concernés par des actions culturelles	538	2 168	2 648	1 785	2 400	2 000	2 000	2 000
<i>Dont collégiens</i>	29	163	44	79	100	80	80	80
<i>Dont lycéens</i>	51	300	476	276	350	300	300	300
<i>Dont étudiants</i>	115	36	91	81	60	50	50	50
Nbre de personnes dans des situations spécifiques concernées par des actions culturelles	30	139	230	133	180	150	150	150
Nombre de personnes dans les établissements de soins et du médico-social concernées par des actions culturelles (EPHAD, IME...)	Projets artistiques en Ehpad/accueil de jour. Selon les projets +ou - de résidents concernés : détail ci-dessous				Projets artistiques en Ehpad/accueil de jour. Selon les projets +ou - de résidents concernés : détail ci-dessous			
<i>Nbre pers. projet individuel en ehpad/acc. de jour</i>	169	70 à 79	0	62	100	100	100	100
<i>Nbre pers. projet collectif en ehpad/acc. de jour</i>				30				
Nombre de personnes sous main de justice concernées par des actions culturelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<i>Dont public justice adulte</i>	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
<i>Dont public justice jeune</i>	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de propositions adaptées aux personnes en situation de handicap	3 spectacles visuels, 1 spectacle LSF et 1 spect en audiodescription			4 spectacles visuels, 2 spectacles LSF	5 spectacles visuels et 1 spectacle avec accueil adapté pour les personnes avec handicap visuel		4 à 8 spectacles par an	
Nbre de personnes en situation de handicap bénéficiaires	Données chiffrées non disponibles - public sourd répond présent lors des spectacles LSF par ex, et public aveugle présent sur les spectacles en audiodescription (depuis 2024)				Données chiffrées ne pourront pas être disponibles			
Nbre de jeunes concernés par des actions sur le temps des vacances scolaires	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de personnes ≠ bénéficiant des activités de la SCIN hors programmation	L'ensemble des actions culturelles est en lien avec la programmation du théâtre.				L'ensemble des actions culturelles est en lien avec la programmation du théâtre.			
Nbre de jours de formation proposés par la structure	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de stagiaires participants à ces formations	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Évaluation de la fréquentation non payante	3 695	3 190	5 000	3 962				
Nombre d'abonnés sur les réseaux sociaux	nb d'abonnés juillet 2024 : 7500 Facebook / 1600 Twitter / 2100 Instagram => total 11 200				11 000	11 000	11 000	11 000
Nombre de connexions au site internet/an	106 377	185 228	180 459	157 355	160 000	160 000	160 000	160 000

NB : Annuellement, et à l'occasion de la production des bilans, la structure fournira la liste des établissements et structures partenaires pour l'ensemble de ces dispositifs

• b) Inscription territoriale :

Le Théâtre s'inscrit pleinement dans différents territoires : celui de La Ville en premier lieu avec notamment des actions artistiques sur l'ensemble du territoire de la Ville et notamment sur les deux grands quartiers "Politique de La Ville" : Bellevue et Le Sillon de Bretagne. celui de l'agglomération ensuite avec des partenariats opérationnels autour de projets artistiques et festivals. Ses activités sont reconnues et soutenues par le Conseil Départemental et le Conseil Régional pour son implication dans la création artistique locale et régionale, pour son rayonnement, pour sa spécificité autour des arts chorégraphique et circassiens.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente	2024	2025	2026	2027
Nombre de collectivités partenaires	3	3	3	3	3	3	3	3
Dans l'agglomération/communauté de communes	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Hors agglomération/communauté de communes	3	3	3	3	3	3	3	3
Partenaires internationaux	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de personnes concernées par des projets d'actions et de diffusion culturelles	1 000 à 1 300 personnes par an				1 700	En moyenne, environ 1 200 personnes par an (public familial des quartiers : Sillon de Bretagne et Bellevue + actions en Ephad + Indisciplinées)		
Dont public Quartiers Politique de la Ville adultes (dont représentations dans les CSC)	200 à 300 personnes par an (3 à 4 actions par an dans les Quartiers politiques de la Ville)				1 000			
Dont public Quartiers Politique de la Ville jeunes	150 à 200 personnes par an				200			

④ Organisation de la structure

• a) Emploi :

Le Théâtre ONYX, en régie municipale (régie directe), est structuré en un service municipal au sein d'une Direction des Affaires Culturelles. La directrice du Théâtre est dans l'organisation de la Ville, une responsable de service : le service ONYX. Au sein du service, il y a plusieurs pôles : un pôle action culturelle et programmation avec 3 personnes. Un pôle secrétariat, administratif et comptable et intendance avec : 6 personnes. Un pôle communication et billetterie avec 4 personnes. Un pôle technique/intendance et logistique avec 7 personnes. Certains de ses salariés sont fonctionnaires et d'autres en CDI de la fonction publique.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Volume d'emplois permanents développés en une année (ETP)	20,4	20,6	20,6	20,53	20,6	20,6	20,6	20,6
Volume d'emplois intermittents artistes développés en une année (ETP)	0,03	0,03	0,15	0,07	0,07	0,07	0,07	0,07
Volume d'emplois intermittents techniques développés en une année	1,95	4,14	3,55	3,21	3,5	3,5	3,5	3,5
Nombre de stagiaires en formation	5	10	12	9	10	10	10	10
Nombre d'emplois aidés	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de personnes en contrat de professionnalisation	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

• b) Formation des salariés

Formations SST, SSIAP, informatique (word, excel, logiciels métiers...), formations et recyclages techniques (conduite de chariots, EPI etc...), autres formations (formations langues des signes, guidage d'une personne aveugle, management...)

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Nombre de formations destinées aux artistes	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de formations destinées aux professionnels de l'accompagnement de la création et de la diffusion	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nbre de stagiaires en démarche de professionnalisation (alternants)		1	1	0,67	2	1	1	1
Nombre de formations destinées aux personnels permanents	5	15	15	15	15	15	15	15
Nombre de formations destinées aux artistes et techniciens	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
Nombre de personnes en contrat de professionnalisation	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC

• c) Formation dispensées par les salariés :

Certains salariés sont appelés pour transmettre leur compétences dans le cadre de formations externes ou internes. Ainsi la directrice intervient en tant que Chargé de cours à l'université catholique d'Angers sur la question du Développement durable et le spectacle vivant, le régisseur général est formateur SST... La directrice suit le plus régulièrement possible les réunions ONDA, les journées professionnelles des festivals ou autres journées organisées par des structures du milieu professionnel, participe aux comités techniques du Département et est expert DRAC depuis juin 2024.

	2021	2022	2023	Période triennale précédente (moyenne)	2024	2025	2026	2027
Nbre de sessions de formation dans lesquelles la directrice est intervenue	0	0	0	0	1	1	1	1
Nbre de sessions de formation dans lesquelles les cadres de direction sont intervenus	0	3	3	2	2	2	2	2
Nbre de jours de participation de la directrice à des instances extérieures	15	32	26	24	30	30	30	30
Nbre de jours de participation des cadres de direction à des instances extérieures (hors directrice)	3	4	4	4	4	4	4	4

Conditions de l'évaluation :**1. Évaluation au cours de la convention**

Le compte rendu financier annuel visé à l'article 7 des présentes est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif des actions comprenant les éléments mentionnés ci-dessus.

Chaque année le bénéficiaire remplit un dossier de demande de subvention détaillant le bilan artistique et culturel des actions menées pour l'année n-1, qui constitue le compte rendu.

2. Évaluation au terme de la convention

Au moins six mois avant le terme de la convention, le bilan d'ensemble qualitatif et quantitatif communiqué par le bénéficiaire comme prévu par l'article 10 des présentes fait la synthèse des comptes rendus annuels susmentionnés. Il est soumis par le bénéficiaire à la DRAC qui en valide ou non le contenu. Si besoin, la DRAC fera appel au service de l'inspection de la DGCA.

Dans le même délai, le bénéficiaire fournit un document faisant état de ses projets et perspectives.